

L' APE

du collège CROAS AR PENNOC

Association des parents d'élèves du collège Croas Ar Pennoc

Son rôle :

Représenter les parents d'élèves au sein de l'établissement à travers sa participation aux **différentes instances administratives du collège.**

APE : Lien entre vous et le collège de vos enfants

Nous nous efforçons chaque année d'être à
votre écoute et de relayer votre parole au sein
des différentes instances :

- Conseils d'administration
- Conseils de discipline
- Commission permanente
- Conseils de classes
- Gestion de la restauration, de l'hygiène, de la sécurité, fonds sociaux...

L'APE, c'est aussi le soutien financier au FSE, Foyer Sociaux Educatif,
celui-ci organise des actions pour soutenir les projets éducatifs
des professeurs du collège.

L' APE a besoin de vous

1) Pour faire partie de la liste des représentants de parents d'élèves élus et pouvoir ainsi participer aux différentes instances selon vos disponibilités.

Les instances	L'investissement
AG de rentrée	20 septembre 2022 à 20h30
Conseils d'administration	3 à 5 réunions par an, vers 18 h00
Conseils de discipline	Ponctuel, si la situation se présente pour un élève, vers 18h00
Commission éducative	Ponctuel, si la situation se présente pour un élève
CESC (éducation à la santé et à la citoyenneté)	1 à 2 par an
Commission permanente	Réunion préparatoire au CA si besoin

L' APE a besoin de vous

2) Pour participer aux conseils de classes

Pas besoin d'être élu, tous les parents peuvent se présenter pour devenir parents délégués aux conseils de classe.

- Représenter les parents d'élèves
- 3 conseils par an
- Suppléants en cas d'indisponibilité

Il suffit de contacter l'APE par mail pour nous informer de votre souhait de devenir délégué

ape.college.croasarpennoc@gmail.com

Venez nous rejoindre !

Rendez-vous

le 20 septembre 2022
à 20h30

au théâtre du collège
pour L' AG de rentrée